



Conduit du tout a l'égout en limite de propriete

Par **micky**, le **24/09/2008** à **19:33**

bonjour, voila je passe par phénix pour construire ma maison, sur le permis de construire un regard de tout a l'égout et prévus pour le raccordement des eaux usées, mais au moment de faire le branchement, pas de regard, il se trouve au milieu de la route. qui dois me faire le raccordement et a qui incombe la charge financière de tirer un conduit jusqu'en limite de propriété sachant que la mairie me demande une taxes normal de 3100€ pour le branchement au réseau.

je vous remercie d'une réponse rapide s'il vous plais